BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 24 mai 2019	***N° 2019-309***

Convocation du 17 mai 2019
Aujourd'hui vendredi 24 mai 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Agnès VERSEPUY à M. Alain TURBY
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Véronique FERREIRA
Mme Maribel BERNARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Gérard DUBOS
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
Mme Dominique IRIART à Mme Chantal CHABBAT
M. Marc LAFOSSE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU jusqu'à 10h30
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h00
M. Michel VERNEJOUL à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h00
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h10
M. Alain CAZABONNE à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 11h15
M. Nicolas FLORIAN à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h30
Mme Christine BOST à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 11h20
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 11h30
M. Didier CAZABONNE à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à partir de 11h40
M. Alain SILVESTRE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 11h40
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 24 mai 2019**	***Délibération***
	Direction générale des Territoires **Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Ouest**	***N° 2019-309***

Le Haillan - Projet urbain du centre-ville - Place François Mitterrand - Confirmation de faire - Approbation - Décision - Autorisation

---

Monsieur Patrick PUJOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La ville du Haillan et Bordeaux Métropole se sont engagées dans la requalification des espaces publics du centre-ville. En effet, concomitamment à la Zone d'aménagement concerté (ZAC) portée par la Fab et à l'arrivée du Bus à haut niveau de services (BHNS), il est essentiel de repenser les espaces publics du centre-ville du Haillan (secteur compris entre Los Héros, Clémenceau, Pasteur et le chemin des Ecoliers). La présente délibération porte sur les travaux de la tranche 1 qui correspond à la réalisation de la place François Mitterrand et du parking arrière de la mairie, conformément au contrat de co-développement 2018/2020.

L'objectif est d'offrir un centre-ville à l'échelle de la commune à venir, car celle-ci connaît un fort développement démographique qui va se prolonger par le biais de la ZAC Cœur de Ville.
Pour cela, la ville souhaite développer l'offre de commerces de proximité mais aussi renforcer l'attractivité des espaces publics en améliorant leurs fonctionnalités et leur esthétique.

Ainsi, le parti d'aménagement retenu pour la place François Mitterrand propose donc de renforcer l'attractivité de la place et le partage de l'espace public au profit des modes actifs :

- En installant un bar-brasserie et une halle, actions portées par la ville qui viendront renforcer l'attractivité générée par le BHNS et par la ZAC,
- En renforçant les continuités douces et en contenant la place de la voiture,
- En redonnant une unité à la place en simplifiant le nivellement et supprimant les ruptures,
- En améliorant le confort des revêtements.

Les prévisions financières de réalisation de l'opération sont les suivantes :

	€ HT	€ TTC
Frais de maîtrise d'ouvrage	13 692,51	16 431,01
Frais de maîtrise d'œuvre	35 202,02	42 242,42
Travaux	1 008 852,25	1 210 622,70

Total opération (hors indemnisation commerciale)	1 057 746,78	1 269 296,13

Le financement fera l'objet d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune.

La répartition financière entre Bordeaux Métropole et la ville sera la suivante :

- Équipements relevant de la compétence communale : 32 992 € HT / 39 590,40 € TTC de mobilier (éclairage public, marché forain et borne wifi), 48 105,47 € HT / 57 726,56 € TTC de travaux et 2 173,32 € TTC de maîtrise d'œuvre.
- Équipements relevant de la compétence métropolitaine : 40 842,98 € HT / 49 011,58 € TTC de mobilier et végétaux, 886 911,80 € HT / 1 064 294,16 € TTC de travaux, 40 069,10 € TTC de maîtrise d'œuvre et 16 431,01 € TTC de maîtrise d'ouvrage.

Le projet respecte l'épure financière du contrat de co-développement et a fait l'objet d'un accord de la commune.

Projet	Jalon	Estimation sur CODEV	Imputation budgétaire	N° fiche action
Le Haillan - Projet urbain de centre-ville - place François Mitterrand	Confirmation de décision de faire	1 200 000 €	23151/844 4581XXX/01 4582XXX/01 2041412/041	N° 14 (C042000101)

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-2,

VU la fiche action n°14 du contrat de co-développement 2018-2020 de la commune du Haillan, adoptée en Conseil de Métropole du 27 avril 2018,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE ce projet fait l'objet d'avancement programmé des études,

DECIDE

Article unique : que le jalon « confirmation de décision de faire » est validé pour le projet de réaménagement de la place François Mitterrand.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 mai 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **27 MAI 2019** **PUBLIÉ LE :** **27 MAI 2019**	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Patrick PUJOL

CONTRAT DE CO-DEVELOPPEMENT 2018 - 2020

LE HAILLAN

Fiche action : 14 (C042000101) **Réseau de catégorie : 2**

Projet urbain du centre-ville du Haillan
Travaux place François Mitterrand

CDF : MAI 2019

LOCALISATION DU PROJET :

ELEMENTS DE PROGRAMME :

Dans le cadre du contrat de co-développement 2018/2020, la ville du Haillan et Bordeaux Métropole se sont engagées dans la requalification des espaces publics du centre-ville. En effet, concomitamment à la Zone d'aménagement concerté (ZAC) portée par la Fab et à l'arrivée du Bus à haut niveau de service (BHNS), il est essentiel de repenser les espaces publics du centre-ville du Haillan (secteur compris entre Los Héros, Clémenceau, Pasteur et le chemin des Ecoliers). La présente délibération porte sur les travaux de la tranche 1 qui correspond à la réalisation de la place François Mitterrand et du parking arrière de la mairie, conformément au Contrat de co-développement (codev) 2018/2020.
L'objectif est d'offrir un centre-ville à l'échelle de la commune à venir, car celle-ci connaît un fort développement démographique qui va se prolonger par le biais de la ZAC Cœur de Ville.
Pour cela, la ville souhaite développer l'offre de commerces de proximité mais aussi renforcer l'attractivité des espaces publics en améliorant leurs fonctionnalités et leur esthétique.

CHEF DE PROJET Sandrine DARMANIN

ESTIMATION DE L'OPERATION 1 200 000 € TTC

IMPUTATION BUDGETAIRE

Opération	**:**	**05P060O002**	
Dossier	**:**	**2018-01263 – Codev**	
Tache	**:**	**01263-05-02-03-01 (travaux)**	**1 079 691,14 €**
		01263-05-02-03-03 (fonds de concours)	**8 448,00 €**
		01263-05-02-04-01 (travaux ville)	**91 042,28 €**
Opération	**:**	**05P066O016**	
Dossier	**:**	**2015-00167 – FIC**	
Tache	**:**	**00167-04-01-01 (travaux)**	**100 735,90 €**

DESCRIPTION DU PROJET

Le parti d'aménagement retenu pour la place François Mitterrand propose donc de renforcer l'attractivité de la place et le partage de l'espace public au profit des modes actifs :
-en installant un bar-brasserie et une halle, actions portées par la ville qui viendront renforcer l'attractivité générée par le BHNS et par la ZAC,
-en renforçant les continuités douces et en contenant la place de la voiture,
-en redonnant une unité à la place en simplifiant le nivellement et supprimant les ruptures,
-en améliorant le confort des revêtements.

Les caractéristiques du projet sont donc :

- une place principalement minérale avec cependant des espaces verts pour assurer la continuité verte de la ZAC mais aussi pour éviter de créer un îlot de chaleur urbain,
- du stationnement en particulier à destination des commerces,
- un nivellement plan pour une meilleure accessibilité,
- une zone de rencontre afin de donner la priorité aux piétons, aux vélos, puis aux voitures

VUE EN PLAN GENERALE

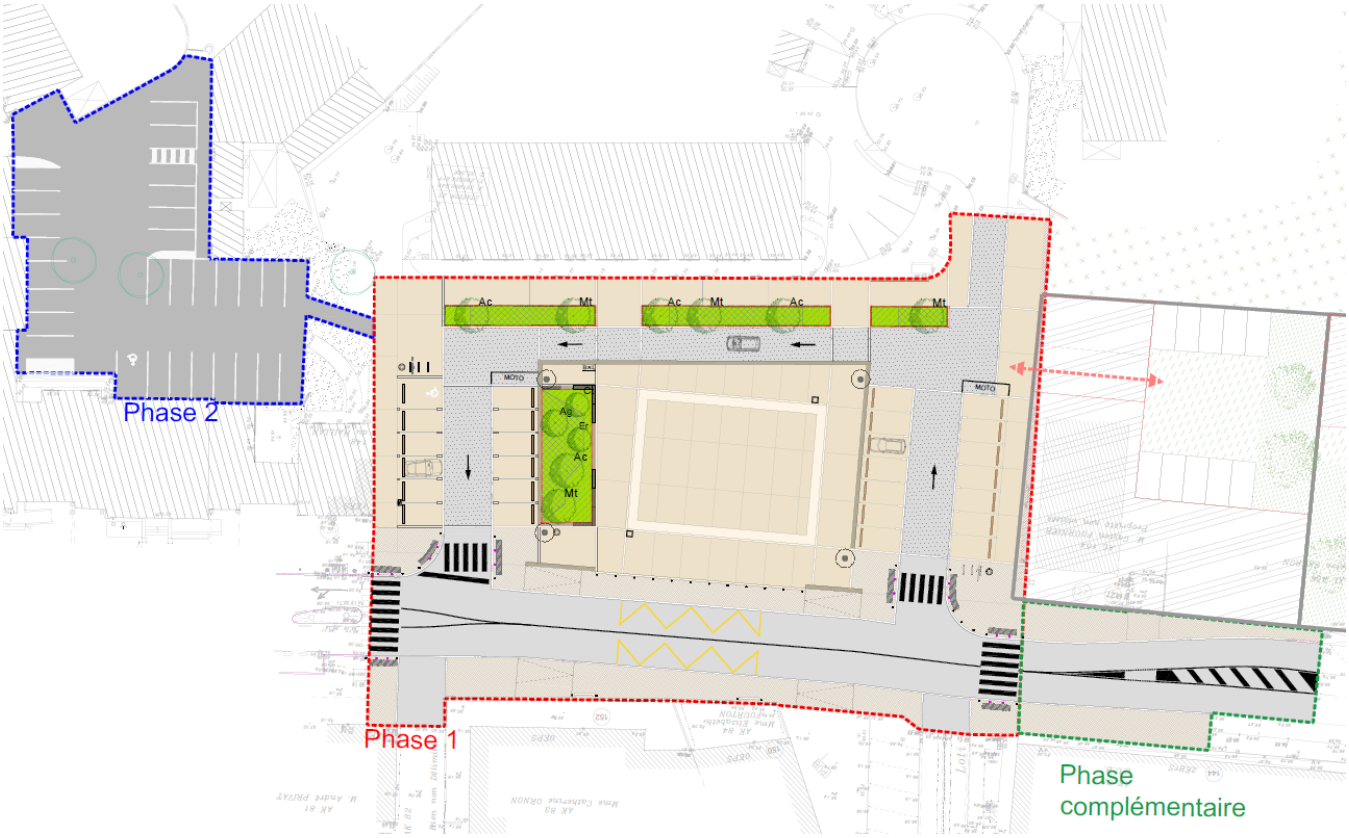

F - Insertion 3D du projet dans son environnement
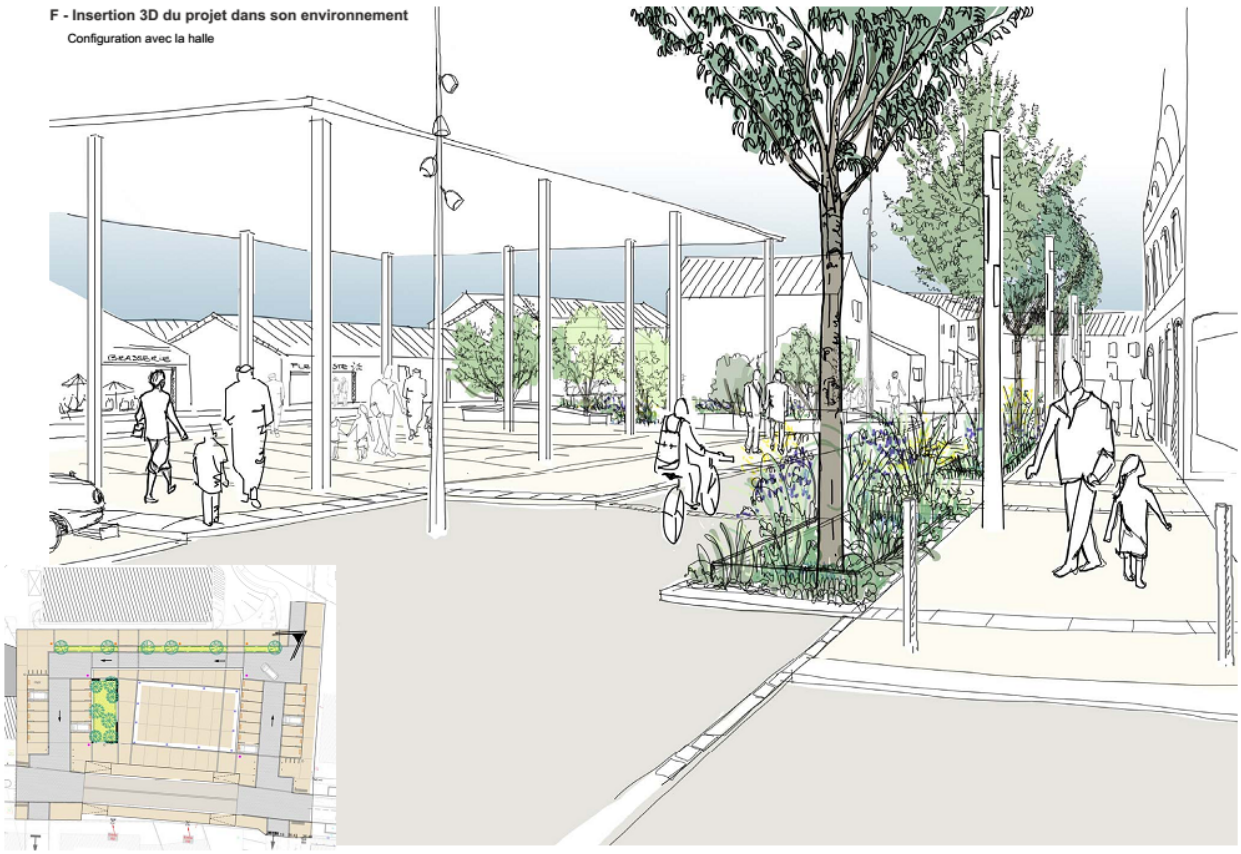
Configuration avec la halle